

71

Saône-et-Loire

**c | a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

# Construction d'une halle contemporaine en bois local

à Anost (71)



7  
**c | a.u.e**  
en Massif central

# 7 CAUE du Massif-central accompagnent la dynamique des territoires

Les CAUE proches des territoires aux caractéristiques variées, développent dans chaque département leurs missions de sensibilisation, de conseil, d'accompagnement auprès de l'ensemble des acteurs. Les missions portées par les CAUE tendent à articuler architecture, urbanisme, environnement dans une démarche transversale.

Associations départementales, 7 CAUE implantés sur le Massif central s'associent pour mettre en réseau les missions d'animation, de médiation et de conseil à l'échelle du Massif et permettre une synergie des axes et mesures de la convention du Massif Central.

Les objectifs portés par la convention de Massif central qui les unit, se rencontrent dans les domaines de compétence des CAUE :

- architecture de qualité s'intégrant dans son environnement,
- urbanisme durable favorisant le développement durable,
- accompagnement des filières de construction comme le bois, la pierre, les fibres végétales ou encore la terre.

Le réseau des 7 CAUE en Massif Central comprend des groupes de travail permettant de produire des références et de capitaliser des expériences choisies et des groupes techniques adossés à des territoires d'expérimentation.



# THÉMATIQUES COMMUNES /

Publications numériques  
des 7 CAUE en Massif central



## ARCHITECTURE CONTEMPORAINE & PATRIMOINE

- Je favorise une architecture insérée dans son contexte
- Je valorise le patrimoine bâti



## RESSOURCES & SAVOIR-FAIRE LOCAUX

- Je mobilise les filières locales dans la construction et l'aménagement
- Je forme et j'informe les acteurs de la revitalisation sur les filières locales



## URBANISME & PAYSAGE

- Je maîtrise le développement urbain
- Je réinvestis le centre ancien
- Je valorise l'espace public
- Je révèle le paysage



## EXPÉRIMENTATIONS & INNOVATIONS

- J'identifie et mobilise les partenaires autour du projet
- J'associe la population en favorisant des démarches participatives
- Je cherche des nouveaux outils pour dynamiser ma commune

# Construction d'une halle contemporaine en bois local

à Anost (71)

En 2016, la commune a lancé une réflexion sur l'organisation des services publics, la construction d'une halle polyvalente en cœur de bourg et l'aménagement des espaces attenants, accompagnée par le Comité Massif Central, le Parc Naturel Régional du Morvan et le CAUE. Un des objectifs est de valoriser des ressources et les savoir-faire traditionnels locaux.



**RESSOURCES  
& SAVOIR-FAIRE  
LOCAUX**

- Je mobilise les filières locales dans la construction et l'aménagement
- Je forme et j'informe les acteurs de la revitalisation sur les filières locales



**ARCHITECTURE  
CONTEMPORAINE  
& PATRIMOINE**

- Je favorise une architecture insérée dans son contexte
- Je valorise le patrimoine bâti



**URBANISME  
& PAYSAGE**

- Je réinvestis le centre ancien
- Je valorise l'espace public

## Genèse du projet

La commune **d'Anost** (739 habitants) est située au cœur du Parc Naturel Régional du Morvan. Elle compte 38 hameaux. Elle est reconnue pôle de service "Haut Morvan" de la communauté de communes et pôle de proximité au titre du SDADDT. Le bourg est un **lieu de rencontre et d'échanges quotidiens**. La commune accueille tous les services à la population, un tissu économique et associatif dense et des manifestations renommées.

La municipalité souhaitait **renforcer l'attractivité commerciale et sociale de son centre-bourg**. Plusieurs projets étaient envisagés : la rénovation des locaux de la mairie, l'aménagement de la place du champ de foire, la réfection de la voirie et la construction d'une halle. Une réflexion préalable avec l'ensemble des acteurs du territoire - Parc Naturel Régional du Morvan, Comité de Massif Central, Artisans Bois Morvan, Agence Technique Départementale, CAUE - a permis de définir un programme précisant notamment les attentes fonctionnelles et de **cibler une opération globale**.

## Intentions

La construction de la halle vise tout particulièrement le développement de l'attractivité du bourg. Elle doit offrir une **scène ouverte permanente** pour les manifestations de plein air, mais également une **vitrine de l'architecture contemporaine, des matériaux et savoir-faire locaux**. Comment imaginer et réaliser cette construction, avec le bois et les entreprises locales, dans le cadre des marchés publics ?

# / IMPULSER



Place de la mairie avant travaux.

# COMPRENDRE /



Photo : Thomas Robinet, ABM

## La filière bois en Morvan

Dans le Morvan, la filière bois s'organise. Des artisans, fédérés notamment par l'association Artisans Bois Morvan, travaillent en réseau pour proposer des produits bois de qualité. Ils cherchent à travailler en filière courte, à employer des essences diversifiées, à valoriser les gros bois favorables à la biodiversité en forêt et à proposer des produits nouveaux.

## Une émulation en Massif Central

Dans le cadre des programmes 2014-2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) développe une **démarche "démonstrateur Bois"**, en vue de conforter le positionnement de la filière bois dans le développement durable des territoires. Un des objectifs est de soutenir la construction de références technico-économiques pour l'amélioration des performances environnementales du bâti du Massif Central.

Ainsi, à partir de chantiers réels, "démonstrateurs", sont visés :

- la démarche collaborative
- la proximité (matériaux, savoir-faire)
- l'innovation
- la responsabilité environnementale
- la transmission, le partage d'expérience.

Depuis de nombreuses années, les élus d'Anost sont attachés à la **valorisation de la ressource forestière** : création d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur en 2012, intégration de bois dans la construction et la rénovation des bâtiments publics... **Le maire a saisi en 2017 l'opportunité de développer le premier projet Démonstrateur Bois Massif Central en Morvan.**

# COMPRENDRE /

## État initial

Le bourg d'Anost présente un bâti relativement groupé autour de l'église et de différents bâtiments publics. La mairie, prolongée par la salle des fêtes, cadre la place du champ de foire. Ce lieu accueille des manifestations d'ampleur régionale, voire plus large, comme la fête de la Vielle. Le besoin d'un espace couvert et ouvert, en lien avec les bâtiments existants, se faisait sentir. Cette construction allait de pair avec la restructuration des aménagements extérieurs (accès, stationnements...) et des équipements publics.

La place du champ de foire est vaste et s'ouvre sur le paysage boisé du Morvan. Depuis la mairie, le dénivelé et les accès étaient gérés par des terrasses successives.



Vue d'ensemble de la place de la mairie.

# COMPRENDRE /



Bâtiments et place avant travaux.



Place et carrefour avant travaux.



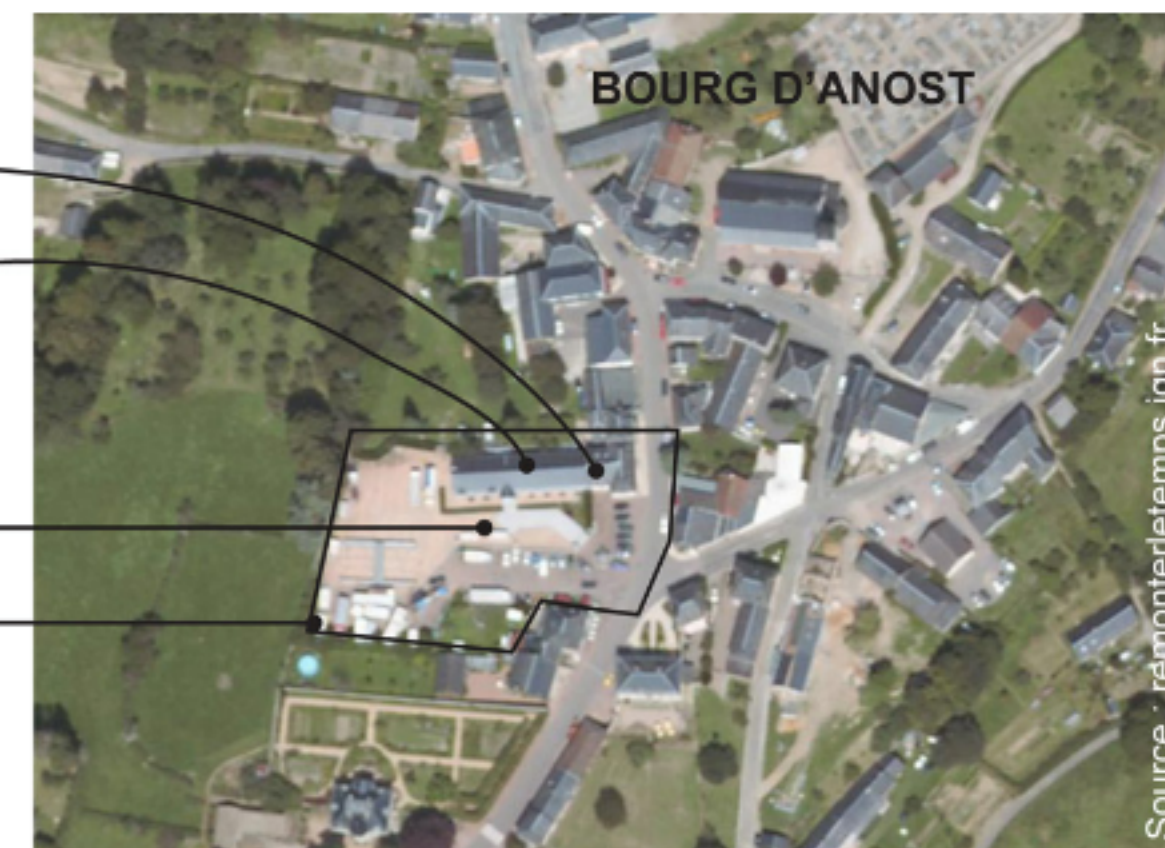
Place avant travaux.

Mairie et logements

Musée et salle polyvalente

Place

Périmètre d'étude



Source : remonterletemps.ign.fr

Plan de situation



# ORGANISER /



## Une équipe de partenaires

Différents partenaires ont été réunis par la municipalité dès le début du projet pour mettre en place une démarche cohérente :

Le **Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)** de Saône-et-Loire a été impliqué très en amont, notamment pour rédiger le programme, organiser le concours d'architecte, participer au choix du maître d'œuvre, élaborer le marché public et dialoguer avec les entreprises.

L'**Agence technique départementale (ATD)** a travaillé en étroite collaboration avec le CAUE pour le chiffrage du projet et l'analyse des propositions lors du concours d'architectes.

Le **Parc Naturel Régional du Morvan (PNRM)** est chargé par les instances du Massif Central de coordonner le "Démonstrateur Bois" en Morvan. Il est facilitateur des échanges institutionnels, coordonne et veille à la bonne orientation des évolutions du projet. Il accompagne la commune pour optimiser les financements, participe à la réflexion et au suivi de la construction de la halle. Il est chargé tout particulièrement du transfert de l'expérience et des enseignements du projet.

**Artisans Bois Morvan (ABM)** est un acteur clé de l'accompagnement du projet notamment lors de la recherche de solutions techniques, d'optimisation des coûts, de suivi de chantier et du partage d'expérience.

Un **réseau de partenaires du programme "Démonstrateur Bois"** (CGET, Régions).

## Identification des besoins et programme

Les questions de **qualité architecturale, d'usage** et de **matériaux, d'insertion paysagère**, d'urbanisme et de prise en compte **environnementale**, ont été abordées très en amont. Des échanges avec les élus et les futurs usagers ont permis d'amender le programme pour un projet global comprenant :

- l'aménagement de la place et des espaces publics
- la construction de la halle
- la restructuration de la mairie et des locaux du pôle de services de la communauté de communes.

Ces trois projets sont évidemment très liés et devaient être réfléchis et conçus ensemble.

### Quelques éléments de programme pour la halle

L'équipe municipale souhaite construire une halle d'une surface de 250 m<sup>2</sup> dédiées à de multiples usages :

- développer l'attractivité commerciale et organiser des manifestations permettant de valoriser les productions agricoles et artisanales
- offrir une scène ouverte pour la production de spectacles et de manifestations de plein air
- améliorer les conditions matérielles pour l'accueil de la Fête de la Vielle
- proposer un abri couvert et un lieu de rendez-vous pour les groupes, passage de randonneurs, diverses activités ludiques et sportives
- permettre des expositions temporaires en prolongement de la salle des fêtes
- concevoir une construction vitrine de l'architecture contemporaine, des matériaux et savoir-faire locaux (bois du Morvan...).

Symboliquement, cette halle sera un moyen d'appel pour le pays, devra **faire résonner ce qu'est le Morvan**.

La halle est imaginée par les élus dans la partie de terrain à la suite de la salle des fêtes, côté Ouest, et d'une dimension d'environ 25 x 10 m.

/ **AGIR**

**Le cahier des charges** fonctionnel complète le programme d'architecture ; des précisions sont apportées notamment pour répondre au cahier des charges du projet "démonstrateur", ainsi :

"L'objectif principal est de pouvoir **valoriser les ressources et savoir-faire traditionnels, locaux**, valorisant notamment la **chaîne de valeur**, de la fabrication à la mise en œuvre, de matériaux tels que le bois."

"Il sera recherché le **caractère innovant et reproductible** (prototype), d'une ou plusieurs solutions ou dispositifs (acoustiques, structurels, architecturaux), déclinable(s) sur d'autres projets, adapté(s) aux techniques ou matériaux locaux."

"Une **réelle implication de la maîtrise d'œuvre** sera attendue, afin de **faciliter le dialogue et les échanges autour des savoir-faire**, y compris auprès d'artisans qui ne seront pas nécessairement habitués aux marchés publics ou aux dialogues avec l'ingénierie). Du temps de conception spécifique, de concertation, d'accompagnement, est donc à prévoir."

...

La volonté était de s'assurer de l'accessibilité des matériaux locaux, tout en respectant le code des marchés publics.

**Consulter le programme et le cahier des charges**

## Le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre

Sur la base du programme et du cahier des charges fonctionnel, la commune a lancé une **consultation d'équipes de maîtrise d'œuvre, avec remise de prestation de type esquisse architecturale**. Ce principe permet de mettre en débat plusieurs intentions de projet dans la commission réunie à cet effet (élus, usagers, conseillers techniques...).

Trois candidats ont été habilités à remettre une offre architecturale chiffrée au stade esquisse. L'atelier Correia et associés (Saulieu) a été retenu comme maître d'œuvre, en raison notamment du parti pris architectural, de ses références, de son esprit d'innovation et de sa bonne connaissance du réseau des entreprises locales.

Les deux équipes non retenues ont été indemnisées pour leur travail.

## La filière bois

Lors de l'audition de présentation de la remise de prestation, l'équipe retenue a notamment relevé la séparation entre les différents maillons de la filière bois : d'un côté des ressources en bois non transformées sur le territoire (aucune usine de panneau, de lamellé-collé...), de l'autre des artisans qui travaillent de plus en plus ces matériaux transformés, par facilité technique, coût moindre, choix de réalisation.

La majorité de ces entreprises sont de petites structures, avec des moyens limités en termes de levage ou de transport. A donc été reposée l'équation du **coût de la construction, entre matériaux, main d'œuvre et savoir-faire**.

## Les choix techniques initiaux

Le projet consistait à **prolonger l'existant**, adapter l'architecture au territoire et non l'inverse. En terme technique, le parti pris a été la mise en œuvre d'une ressource bon marché : des petits bois issus de l'entre-nœud des grands douglas avec un assemblage très simple.

Ce choix technique permettait de **traverser de grandes portées avec des petits bois**. « Prolonger l'existant » s'incarnait aussi dans la volumétrie et le gabarit du bâtiment de la salle des fêtes, pour prolonger le lien entre village et paysage.

Atelier Correia et associés



## Une démarche collaborative

Avec l'aide de Fibois et d'ABM, les entreprises de première et de deuxième transformation du bois ont été identifiées dans un rayon de **50 km autour de la commune**. Un moment d'échange leur a été proposé afin de préciser les attentes du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre. La démarche collaborative a ainsi pu être réaffirmée : cette volonté de construire ensemble main dans la main.

L'édifice, **entièrement en bois du Morvan** - chêne et douglas - a ainsi pu être conçu, en lien étroit avec les charpentiers sélectionnés par le biais d'un «**dialogue compétitif**».

Pour qu'une telle démarche fonctionne, il est nécessaire que tous les acteurs acceptent que le projet évolue avec les idées des autres. Il faut également des entreprises qui soient force de proposition, et un maître d'ouvrage qui accepte que l'image initiale du concours soit modifiée... L'appel d'offre rendu aux entreprises comportait des invariants : la volumétrie, la continuité du bâtiment existant pour respecter le programme de base des utilisateurs.

**Une réponse en groupement** était également exigée : ce qui permettait une **représentation de l'ensemble de la filière bois** (forestier, scieur, charpentier, couvreur), une **facilité d'interaction entre les lots** et une **cohérence globale du budget** et des assemblages. Ainsi le rôle de prescripteur / constructeur / fournisseur laissait place à une véritable démarche de co-conception. Enfin les entreprises devaient confronter leur projet à un Indicateur de performance environnemental, qui permettait de définir la provenance des matériaux du projet et ainsi s'assurer d'un très bon bilan carbone de la construction.

## La maturation du projet

Ainsi des petits bois prévus lors de la consultation, le projet s'est orienté progressivement vers de **petites sections de grandes longueurs**.

**Différents bois** ont été utilisés suivant chaque usage (chêne pour les poteaux principaux, douglas pour les poteaux secondaires...), représentant la diversité de la forêt locale.

Au-delà de la réflexion sur la provenance des bois, la **co-conception** a été un moment de réflexion sur des solutions locales pour chaque élément du projet (couverture, isolants, sol...).

Au pignon du bâtiment communal, s'étend désormais cet assemblage de bois, synonyme d'activités sociales pour le village et d'une démarche exemplaire de conception-réalisation : une belle réussite constructive et locale.

*Textes issus en partie du bilan méthodologique de l'opération, réalisé par le Parc Naturel Régional du Morvan, Artisans Bois Morvan et Vivier Bois Massif Central, disponible auprès du [PNRM](#)*

/ **AGIR**





Vue d'ensemble de la halle dans la continuité des bâtiments existants.



Espace intérieur de la halle, ouvert sur le paysage forestier alentour.

## La réalisation

La nouvelle halle s'étend aujourd'hui dans la continuité de la salle des fêtes. Son **volume est simple**, dans l'alignement de celui de la salle des fêtes. La toiture en ardoise conforte cette **continuité avec l'existant**. L'espace intérieur de la halle est libre, sans poteau. La halle s'ouvre sur un parvis commun avec la mairie. Une **nouvelle entrée** est dessinée au pôle public, bien lisible depuis la rue. Le **douglas** est mis à l'honneur. La structure en bois est chaleureuse ; elle offre une protection aux visiteurs, ouverte sur les paysages et forêts alentours. Les bardeaux de bois anciens en façade de la salle des fêtes jouent avec l'agencement contemporain des poutres de la halle.

Un pôle administratif et culturel d'envergure, restructuré, borde désormais la place du champ de foire, partagé entre un parvis haut dédié aux piétons et une partie basse pour les circulations et le stationnement. L'espace public est unifié, facilitant l'accueil et l'organisation de grands évènements.

**Chaleur et force du bois, ouverture sur le paysage, lieu d'échange et de rencontre, la halle fait écho à l'identité du Morvan.**



Nouveau parvis dédié aux piétons.

# Fiche de synthèse technique

## Opération

Construction d'une halle

## Maître d'ouvrage

Commune d'Anost (71)

## Équipe de maîtrise d'œuvre

Atelier Correia - Architectes et Associés - Saulieu (21)

BE Bois : Exp Bois, Troyes

BE Acoustique : Serial

BE Électrique : BIC2E

## Entreprises

VRD / GO, Responsable du Groupement : Dufraigne Bâtiment, Autun (71)

Charpente : Charpentiers du Morvan, Magny (89)

Couverture : Dufraigne Couverture, Autun (71)

Électricité : Gauthey Electricité, Autun (71)

Scieurs : Douglas : Scierie Brizzard (89) - Chêne : Scierie Cotineau (71)

## Chronologie

- Écriture du programme : octobre 2016
- Procédure pour le choix de l'architecte : novembre 2016 à février 2017
- Réunion d'information des entreprises : juin 2017
- Procédure pour le choix des entreprises : août à novembre 2017
- Démarrage des travaux : février 2018
- Réception des travaux : juillet 2018

## Système constructif et principaux matériaux

Sol : béton quartz

Structure : charpente en bois massif douglas et chêne, section majoritaire 16/16, chevrons douglas, mur et bardage Douglas, bâche cristal

Couverture : ardoise au crochet

## Coût

213 650 € ht

## Surfaces aménagées

275 m<sup>2</sup>



# PARTAGER /

Your browser can't play this video.  
[Learn more](#)



## Un partage d'expériences

Le projet d'Anost a permis d'éprouver certaines théories sur la filière bois locale et sur une réflexion collaborative du projet. De nombreuses visites commentées par les acteurs de la réalisation ont déjà permis d'échanger sur la démarche et les pratiques.

Un **film** a été réalisé sur l'histoire de la construction de la halle d'Anost (voir ci-contre), ainsi qu'un bilan méthodologique, disponible sur demande auprès du Parc naturel régional du Morvan.

**Vivier Bois Massif** a développé la plateforme collaborative **Box Bois BIM**.

Sur ce lieu dématérialisé, les entreprises peuvent obtenir et échanger des informations sur :

- des matériaux et produits finis fabriqués et transformés à l'échelle du Massif Central
- des projets de rénovation et/ou de construction de clients
- des ressources techniques spécifiques etc.

## Bibliographie

**Bilan méthodologique**, construction d'une halle contemporaine en bois, PNRM, ABM, Vivier Bois Massif Central, Décembre 2018, disponible auprès du [PNRM](#)

**Programme et cahier des charges** pour l'équipe de maîtrise d'œuvre : restructuration de la mairie avec création d'un pôle de services de la communauté de communes, construction d'une halle contemporaine, place du champ de foire à Anost, CAUE de Saône-et-Loire, octobre 2016

**Filières locales de la construction en Massif Central**

## Partenaires et sites internet

Commune d'Anost : [www.anost.fr/](http://www.anost.fr/)

Artisans Bois Morvan : [www.artisansboismorvan.com](http://www.artisansboismorvan.com)

Atelier Correia, architecte : [www.ateliercorreia.com/](http://www.ateliercorreia.com/)

Agence Technique Départementale de Saône-et-Loire : [www.atd71.fr](http://www.atd71.fr)

Parc Naturel Régional du Morvan : [www.parc dumorvan.org](http://www.parc dumorvan.org)

Vivier Bois Massif Central : [www.vivier-bois-massifcentral.fr](http://www.vivier-bois-massifcentral.fr)

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement : [www.caue71.fr](http://www.caue71.fr)





# <sup>7</sup> c|a.u.e en Massif central



Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

Publication réalisée en novembre 2019